



**Un fond de dotation au service de l'éducation
et au bénéfice des classes de découvertes en montagne**

ENFANCE ET MONTAGNE

AU BÉNÉFICE DES CLASSES DE DÉCOUVERTES EN MONTAGNE



C'est au cours des années 1950 que les premières classes de neige et classes vertes sont nées, pour le plus grand plaisir de nos enfants. Démocratisées jusque dans les années 1980, cette pratique a su inspirer la passion de la montagne et des sports d'hiver à de nombreux Français. Avec de multiples bénéfiques comme : la découverte d'un nouveau milieu, l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en communauté ou la pratique d'activités sportives et culturelles... Ces classes sont avant tout synonymes d'expériences, d'émotions et de souvenirs inoubliables.

Le fond de dotation Enfance et Montagne, au service de l'éducation et au bénéfice des classes de découvertes en montagne, ambitionne de soutenir et relancer cette tradition française. Par le biais de ce fond de dotation, l'objectif est d'octroyer des aides financières aux écoles souhaitant réaliser des projets éducatifs en lien avec la montagne.

Basées sur un mi-temps pédagogique et sportif, ces classes permettent aux plus jeunes de renouer avec les échanges sociaux, à l'heure où les écrans et les réseaux sociaux prédominent. Nos enfants peuvent, le temps d'un séjour, découvrir la magie de la montagne, cultiver des connaissances sur la nature et se sensibiliser à l'environnement, un enjeu majeur pour notre futur.

Le Syndicat national des moniteurs du ski français (SNMSF), garant de l'apprentissage du ski français et de la connaissance de l'environnement de montagne est à l'origine de ce projet. Le SNMSF est convaincu que les valeurs soutenues par ces classes de découverte sont essentielles pour aider au bien être, au développement et à l'éducation de nos enfants.

C'est avec conviction que le SNMSF affirme son engagement en faveur de la jeunesse au travers du fond de dotation Enfance et Montagne, et espère redonner aux classes de découvertes en montagne toute leur place dans le parcours éducatif scolaire.



1950

Première expérience de classe transplantée à Praz-sur-Arly à l'initiative d'une institutrice du cours privé Victor Hugo à Paris.

1953

Première classe de neige d'une école de Vanves (région parisienne) à La Féclaz sous l'égide de l'Éducation nationale.

ANNÉES 1970

35 000 écoliers partis en classes de neige en 1970.

Les années 70 marquent l'âge d'or des classes de neige et représentaient 91% des classes de découvertes.

ANNÉES 2000

Au début des années 2000, les classes de neige ne représentaient plus que 33% des classes de découvertes.

2020

Lancement de la fondation
Enfance & Montagne





Enfance et Montagne redistribuera l'intégralité des fonds collectés via une dotation financière allouée directement aux classes de découvertes organisées par des écoles élémentaires. Pour être éligibles, les classes de découvertes doivent se dérouler sur un territoire de montagne et prévoir au moins 4 nuitées. Le montant de la dotation sera fixée annuellement par le Conseil d'Administration. Le SNMSF, fondateur de « Enfance et Montagne », attribuera un don de 200 000 € pour le premier exercice 20/21.

RÉGIME FISCAL POUR LES DONATEURS

Pour les particuliers :

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 50 € ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €, etc.

Pour les entreprises :

60 % du montant pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions €. Dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués)

Le bilan annuel de l'activité sera publié sur le Dauphiné Libéré toutes éditions. Le cabinet SR Audit, 33 Chemin du Vieux Chêne, 38240 Meylan, est désigné comme Commissaire aux Comptes

Contact

Tél. / LD : 04 76 90 87 91
contact@enfanceetmontagne.fr
6, allée des Mitailles
38240 Meylan
www.enfanceetmontagne.fr